

OBJECTIFS 2004

Extrait de la lettre aux adhérents adressée en Janvier 2024

Nombreux ont été les participants aux réunions publiques organisées par le Maire de St Malo et ses services au cours du mois de novembre 2023 à propos de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Ainsi qu'il l'avait fait en août 2022, à l'issue de la présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) rédigé par la Ville, le Conseil d'Administration a décidé de prendre part à la concertation proposée par le Maire et a déposé en ce sens une contribution au regard de la version du PLU actuellement mise en ligne sur le site dédié de la ville.

L'essentiel de cette contribution, quelquefois technique mais surtout très instructive, est accessible en cliquant ici: <internal://82c73f91-95ff-4db3-bea9-dbecd2b6c3e3>

En substance RE y reconnaît des avancées intéressantes, notamment en ce qui concerne:

- **la protection du littoral et des espaces naturels,**
- **l'abandon de la voie nommée "pénétrante sud"** (dont la réalisation aurait profondément impacté l'environnement et la biodiversité),
- **le projet d'urbanisation du quartier de Rothéneuf**, dans l'ensemble acceptable (limitation des hauteurs des collectifs, mise en œuvre d'un coefficient d'emprise au sol évolutif en fonction de la superficie des parcelles, création de zonages adaptés...), sous réserve :
 - d'une part, que les décisions du Tribunal Administratif de

OBJECTIFS 2004

Rennes soient respectées,

- d'autre part, que des travaux d'aménagement des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales soient effectués préalablement à toute nouvelle urbanisation.

A cet égard, la récente inondation survenue dans la rue du Cdt L'Herminier a justifié l'envoi par RE d'un courrier au vice-Président de l'Agglomération en charge de l'eau et de l'assainissement (cette problématique relève désormais de la compétence de cette intercommunalité) pour lui demander de mettre en œuvre le plus rapidement possible les dispositions prévues depuis 2006 au Schéma Directeur des Eaux Pluviales de la ville de St Malo, non encore réalisées à ce jour, telles que :

- **la réfection du réseau d'eau pluviale de la partie amont de la rue du Commandant l'Herminier** au droit de la maison de retraite de la Sainte Famille ;

- **la transformation de la nouvelle zone humide reconstituée par la ville de Saint-Malo**, à l'ouest du site, afin qu'elle assure également une fonction de véritable bassin de rétention d'eaux pluviales au minimum de 2 050 m³ pour le bassin versant agricole amont ;

- **la création, dans l'hypothèse d'une urbanisation partielle du secteur des Trois Cheminées, d'un bassin de rétention de 6 200 m³** à réaliser sans compromettre le fonctionnement des zones humides conservées ;

- **la création d'un bassin de rétention de 800 m³** à l'angle de la rue du Commandant l'Herminier et de la Rue du Bignon.

Par ailleurs, dans cette contribution, Rothéneuf Environnement, **qui n'est évidemment pas opposée à de nouvelles constructions**

OBJECTIFS 2004

sur la ville de St Malo, pour autant qu'elles respectent les règles environnementales et le cadre de vie des habitants, a suggéré plusieurs pistes d'amélioration, par exemple :

- **la multiplication des actions en faveur d'un développement durable.** L'association a ainsi accompagné [*Eau et Rivières de Bretagne*](#) dans la rédaction de fiches thématiques à caractère pédagogique à destination des élus et des services administratifs, sur les sujets qui lui semblent importants dans la gestion de l'eau, en qualité et en quantité, dans une approche systémique et par anticipation,

- **la prise en compte des problèmes de submersion marine,**
- **un examen attentif de ses propositions de nature à fluidifier la circulation** dans le bourg de Rothéneuf en réponse aux difficultés persistantes soulevées par les habitants inquiets de leur possible aggravation avec la nouvelle urbanisation potentielle du secteur,

- **un aménagement du secteur de La Houssaye**, projet prioritaire de la Ville, pour que soient rapidement apaisés la circulation et les flux entre le giratoire de la Croix Desilles et le quartier Bonne Rencontre.

De nombreux habitants de St Ideuc et de Rothéneuf le souhaitent vivement.